LE MINISTRE DE LA JUSTICE, AU PEUPLE FRANÇOIS.

FRANÇOIS,

DANS le choc des passions qui agitent la république & la mettroient en péril, si jamais la liberté pouvoit se perdre chez une nation qui l'a embrassée avec un amour si ardent & si éclairé, le ministre de la justice doit compte à ses concitoyens des impressions profondes qu'il ressent. Il ne peut ni leur cacher les dangers qui menacent la chose publique, ni leur taire les causes qui peuvent les accroître ou les faire cesser.

Accoutumé par l'exercice des devoirs que lui impose son ministère, à voir tous les évènemens dans le calme d'une religieuse impartialité, son silence dans ces instans critiques, seroit une lâcheté, & son indifférence un crime : c'est à celui qui a sondé la plaie du corps politique, à la faire connoître au peuple, qui doit la guérir ; c'est à celui qui, dépositaire de la loi, n'a jamais vu qu'elle, à déployer cette bannière sacrée, autour de laquelle doivent se rallier tous les vrais républicains.

On crie de toutes parts : *Vive la république une & indivisible.* A Rennes comme à Versailles, à Bordeaux comme à Rouen, à Marseille comme à Toulon, à Évreux comme à Paris, par-tout ce cri est le signal du ralliement des François qui

n'ont pas renoncé au titre glorieux d'hommes libres. Eſt-il donc vrai que tous veulent l'unité, l'indiviſibilité de la république ! Mais ſi tous forment le même vœu, quel peut être l'objet de ces coalitions particulières entre divers départemens ? que ſignifient tous ces préparatifs hoſtiles, & quel en pourroit être le réſultat ? Eſt-ce donc en s'armant les uns contre les autres, que les départemens peuvent eſpérer de former un tout indiviſible ? Ne vous le diſſimulez pas, citoyens, c'eſt ainſi que ſe prépare, non la fondation, mais le déchirement d'une république.

J'entends ceux qui vous raſſemblent, publier qu'ils appellent des forces pour marcher vers Paris, mais non ſur Paris qu'ils veulent ſeulement délivrer de quelques factieux; comme ſi quelques factieux pouvoient dominer une ville dont la garde nationale ſeule offre une armée de plus de deux cent mille combattans ! Connoiſſez la perfidie & le danger de ce langage hypocrite, qui rappelle tout-à-la-fois, & le ſyſtème des la Fayette, & la trahiſon des Dumouriez.

Quel eſt l'homme de bonne foi qui oſeroit dire : Je vais des différentes parties de la république, raſſembler deux armées d'ardens ſectateurs de la liberté, mais qui ſe ſuppoſeront mutuellement des vues liberticides; je les mettrai en préſence, & il n'y aura point de combat ; & la guerre civile ne ſera pas allumée ! . . . . .

La guerre civile ! ô mes concitoyens, voyez les déſaſtres qu'a déjà cauſés ce fléau terrible, les pillages de Niort, de Cholet, de Saumur, &c. &c. . . . . les horribles maſſacres de Machecoul ; pluſieurs départemens dévaſtés ; le fer & la flamme ravageant tout, portant par-tout la famine & la mort. Entendez les cris de vos frères qui, dans ces inſtans mêmes, ſe trouvent

ſous la hache des nobles, ſous le poignard des prêtres de la Vendée.

Nantes eſt inveſtie par les brigands; l'ancienne Bretagne toute entière eſt menacée de devenir leur proie, ſi cette ville importante tombe ſous leurs coups; & des bataillons partent pour ſe rendre à Évreux; des corps armés précipitent leur marche pour aller attendre dans les plaines de l'ancienne Neuſtrie l'inſtant où on leur trouvera des ennemis à combattre. Les ſatellites d'un roi menacent nos frontières du Midi, & au lieu de porter du ſecours à Bellegarde, au lieu de voler à la défenſe de Perpignan, on parle d'envoyer vers Paris les phalanges Marſeilloiſes, les bataillons de la Gironde. Sous le prétexte d'organiſer une force départementale, dont on ignore quel ſera l'emploi, on enlève aux départemens toutes leurs forces; non-ſeulement on détourne les ſecours que réclame leur affreuſe poſition, mais en les privant des reſſources mêmes qu'ils auroient trouvées dans leur ſein, on les livre à l'ennemi barbarement & ſans défenſe.

Et ils ſe diſent les amis de la liberté, les inſtigateurs d'un plan ſi déſaſtreux! Quels plus grands maux pourroient-ils cauſer, s'ils s'en déclaroient ouvertement les ennemis! quels plus sûrs moyens emploient ceux qui journellement conſpirent contre elle!

Fonctionnaires publics, qui excitez vous-mêmes les mouvemens que votre devoir étoit de réprimer, qui employez à gouverner le pouvoir que vous n'aviez reçu que pour adminiſtrer, & que j'aime à croire encore plus imprudens que coupables, avez-vous bien réfléchi à l'effrayante reſponſabilité dont vous vous chargez! Songez que le peuple qui

veut la révolution toute entière, ne pardonne pas plus à ceux qui l'égarent qu'à ceux qui le trompent. Concevez-vous quelle suite incalculable de malheurs peut causer la division de ses forces; à quels périls vous le livrez! à quels dangers vous vous exposez vous mêmes!

Voyez la part active que prennent tous les esclaves de l'ancien régime à vos opérations indiscrettes; voyez croître leur audace, voyez leurs espérances se ranimer à chaque démarche qui tend à rompre l'unité que chacun de vous pourtant veut maintenir. Voyez des hommes qui, il y a deux jours, n'auroient osé soutenir vos regards, se presser autour de vous, flatter vos passions pour vous tromper plus sûrement, s'insinuer dans vos assemblées que leur seule présence rend suspectes, y usurper un ascendant humiliant pour vous, inquiétant pour la chose publique, & agiter dans votre sein le flambleau de la discorde, sous le prétexte de faire, aux yeux du peuple, briller celui de la vérité. Tandis qu'il en est temps encore, ouvrez les yeux sur ces perfides manœuvres; considérez le point d'où vous êtes parti, & celui où vous vous trouvez. Vos premiers mouvemens étoient ceux du respect pour la représentation nationale; & aujourd'hui vous souffrez qu'en votre nom, on attente à la liberté des représentans du peuple envoyés dans les départemens; c'étoit la Convention que l'on projettoit de défendre, c'est elle qu'on attaque. De prétendues commissions centrales publient des écrits que rougiroit d'avouer un ennemi qui respecte le droit des gens, Cobourg lui-même; des imprimés plus insolens que les placards de la Vendée. Encore un pas, & l'étendart que d'abord vous avez cru lever contre des factieux, va

devenir le ſignal de la rebellion. Eh ! faut-il donc que toute la France ſe lève en armes pour ſervir les efforts de l'orgueil humilié !

Honnêtes & francs républicains, reprenez le grand caractère qui ſeul vous convient. Eloignez-vous des furieux qui voudroient vous aſſocier à leurs reſſentimens, & qui ne craignent pas que la choſe publique ſoit perdue, pourvu qu'ils ſoient vengés. Toujours indulgente, toujours elle-même, la Convention diſpoſée à vous pardonner vos erreurs, vous offre les moyens de les réparer ; connoiſſez toute la profondeur de l'abyme ſur lequel vous êtes placés, & jetez-vous dans les bras paternels qui vous ſont encore ouverts.

Seroit-ce en déchirant les départemens par de funeſtes diviſions, en ſubſtituant à l'eſprit public l'eſprit de faction, en formant de la France deux partis, qu'on pourroit ſe flatter de ſervir la cauſe de la liberté & de l'égalité ? ô mes concitoyens, fermez vos cœurs à ces haines horribles, à ces paſſions déteſtables, dont ſe nourriſſent les hommes qui voudroient vous faire partager leurs égaremens : gardez-vous de vous abandonner au délire qui les exaſpère, aux convulſions qui les agitent, & de ne voir qu'au travers du crêpe noir dont ils s'enveloppent.

On ſe complaît à dénaturer par des fables groſſières, par des exagérations atroces les évènemens du 31 mai & du 2 juin, & l'on détourne les yeux des réſultats heureux qu'ils préſentent. On veut abſolument ne voir qu'une violation de la liberté des repréſentans du peuple, dans une démarche qui avoit particulièrement pour objet l'accéléra-

tion de l'acte conſtitutionnel, ſur lequel doit être établie la liberté générale.

Eh! dans le mouvement rapide qu'imprime la révolution, quelle partie de la république s'eſt tenue dans les limites qui lui étoient marquées? Sont-ce les départemens qui, pour venger, diſent-ils, la violation faite momentanément à la repréſentation nationale par une force armée, prétendent eux-mêmes faire entourer la Convention par une force départementale qu'elle a proſcrite? Sont-ce ceux qui ſe conſtituent en rebellion ouverte contre l'autorité dont ils ſe proclament les vengeurs?

La malveillance elle-même ne peut ſe diſſimuler que les mouvemens arrivés dans Paris, ayent accéléré le grand ouvrage trop long-temps attendu par les François; que nous leur ſommes redevables de l'acte conſtitutionnel, préſenté à l'acceptation du peuple: & les mouvemens excités dans les départemens inſurgés, nous expoſent à perdre cet avantage précieux. Ils ne tendent à rien moins qu'à nous reporter au premier point d'où nous ſommes partis, qu'à nous rejetter dans une nouvelle carrière révolutionnaire, qu'il nous feroit peut-être difficile de parcourir.

De toutes parts un cri d'indignation s'élève contre l'anarchie & les anarchiſtes; & ce cri là même, en annonçant le vœu bien prononcé du peuple, prouve la néceſſité d'une prompte organiſation du corps politique.

Toute ſociété qui n'a que des loix proviſoires, toute ſociété privée d'une conſtitution, baſe eſſentielle de toutes les loix, tend néceſſairement vers l'anarchie. Qu'eſt-ce en effet que l'anarchie? le paſſage d'un gouvernement à un

autre, l'abſence des loix. Où finit leur empire, commence l'anarchique indépendance, qu'il ne faut pas confondre avec la liberté dont elle prend le maſque, & dont elle eſt la plus dangereuſe ennemie. Ceux-là donc qui s'obſtineroient à méconnoître les autorités établies pour faire reſpecter la loi; ceux-là ſur-tout qui s'oppoſeroient à l'organiſation définitive du corps ſocial; qui empêcheroient ou retarderoient l'établiſſement de la conſtitution; ceux-là, dis-je, ſeroient les véritables anarchiſtes, ſi par ce mot on n'entend pas l'expreſſion d'un parti, injurieuſement & preſque toujours infidellement adoptée pour déſigner un autre parti.

Il eſt temps ſans doute que l'ordre renaiſſe & que tous les citoyens jouiſſent pleinement de la liberté qui eſt l'objet de leurs vœux, & qui leur coûte tant de ſacrifices; mais ce n'eſt pas par la force des armes que l'ordre ſera rétabli; ce n'eſt point en faiſant marcher des armées, dont la formation même eſt le produit de l'anarchie, que l'anarchie ſera détruite. Raſſurez le peuple, en reconnoiſſant, en conſacrant invariablement ſes droits, & vous enlevez aux agitateurs les principaux moyens d'inquiéter la multitude, toujours prompte à s'alarmer ſur ce qu'elle déſire, comme ſur ce qu'elle redoute. Tous les François veulent la république une & indiviſible; la conſolidation de ce gouvernement peut ſeule enlever tout principe d'agitation intérieure; & la république ne ſera conſolidée que par l'acceptation d'une conſtitution vraiment républicaine.

La voilà, citoyens François, cette conſtitution ſi déſirée, & qu'il étoit ſi urgent de préſenter à votre acceptation; le voilà cet acte ſolennel qui en préſence de l'Etre ſuprême aſſure votre liberté, conſacre l'égalité,

garantit vos propriétés, calme vos inquiétudes ſur vos plus chers intérêts, permet tout ce qui n'eſt pas nuiſible, & défend tout ce qui peut nuire; rend à la penſée ſon plus libre eſſor, ne ſubordonne l'exercice du culte religieux qu'à la conſcience de celui qui le profeſſe, reſtitue à l'homme ſa dignité première, le place ſous l'empire de la raiſon, & ne ſoumet ſes actions, dont l'opinion publique ſera le premier juge comme le premier châtiment, qu'à la cenſure de la loi, qu'à l'examen de la juſtice.

Tous les maſques vont tomber devant ce monument précieux. C'eſt aujourd'hui que la France va ſe prononcer; qu'aux yeux de l'Europe attentive, elle va prouver ſi elle étoit digne de ſes hautes deſtinées. C'eſt aujourd'hui que cités devant l'autel de la patrie, tous ceux qui veulent la république vont être nominativement connus, & que ceux qui ne la veulent pas, vont, ſoit qu'ils parlent, ſoit qu'ils ſe taiſent, également ſe déceler.

Qu'on n'imagine pas pouvoir en impoſer par des prétextes frivoles; qu'importe, par exemple, quels ſoient les auteurs de la conſtitution qui vous eſt préſentée! Qu'importe qu'elle ſoit ſortie d'une montagne au milieu des éclairs & au bruit des éclats de la foudre, comme les tables de la loi reçues par les Hébreux; ou qu'elle ait été, comme la loi donnée aux premiers Romains, inſpirée dans le tranquille aſyle d'une divinité jalouſe de s'entourer d'un religieux ſilence! Cette conſtitution eſt-elle digne d'être celle d'un peuple libre! voilà la ſeule queſtion que doivent examiner les citoyens qui ne veulent porter la livrée d'aucun parti, qui ne connoiſſent que celui de la république; adoptée par tous les François, elle ſera l'ouvrage de tous les François, puiſqu'il eſt vrai

que l'acceptation du peuple, & cette acceptation ſeule lui donnera la force conſtitutionnelle.

Quel homme vraiment ami de ſon pays ſera ſourd à la voix qui l'appelle dans une circonſtance auſſi impérieuſe ! quel citoyen ſincèrement attaché à la république, ne s'empreſſera pas de concourir, par ſon acceptation, à l'acte qui doit lui ſervir de baſe fondamentale !

Je l'ai rempli ce devoir ſi cher à mon cœur; & à l'inſtant où j'ai fait *acte de ſouverain*, à l'inſtant où j'ai dit : J'ACCEPTE, où j'ai énoncé le vote conſtitutionnel qui remplit encore toute mon ame, il m'a ſemblé voir les ſceptres & les trônes rouler à mes pieds, ſe réduire en poudre, & ſur ces débris, qui à peine déjà pouvoient être aperçus, s'élever à la hauteur des ſiècles, l'édifice majeſtueux de la république Françoiſe.

Qu'auprès des grands intérêts qui captivent toute entière une ame républicaine, ils ſont petits les intérêts de ceux qui veulent qu'on leur ſacrifie la choſe publique, pour laquelle ils auroient dû ſe ſacrifier eux mêmes ! Juſqu'ici malheureuſement on s'eſt trop occupé des perſonnes. Le temps eſt venu où tout ce qui n'eſt que perſonnalité doit diſparoître. Le temps eſt venu où toutes les miſérables diſſentions qui ont paralyſé la marche de la Convention doivent être étouffées par le ſentiment de la liberté. Il ne peut plus y avoir que deux partis en France, celui de la république & celui de la Vendée; celui d'accepter la conſtitution ou des chaînes. Si je parlois à d'autres qu'à des François, je vous dirois, choiſiſſez. . . . . . . !

Vos ennemis ſont à vos portes, vos ennemis ſont au milieu de vous : voyez-les ſe ſerrer, lorſque vous vous

divifez. Si vous n'êtes pas capable de faire l'entier facrifice de tous vos reffentimens à la néceffité de réunir vos forces, ah ! du moins montrez-vous auffi généreux que le peuple qui vous a tant de fois été offert pour modèle & qui n'étoit pas libre comme vous. François, ajournez vos querelles, purgez la terre de la liberté des brigands qui l'infeftent, affermiffez la république fur des bafes inébranlables, & fauvez la patrie.

Le Miniftre de la Juftice.

Gohier

A Paris, le 6 juillet 1793,
l'an fecond de la république.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE EXÉCUTIVE DU LOUVRE.

M. DCC. XCIII.

fq